

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Aqua Primer PIP

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2022-0031-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0016010-0005

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. Autres informations	13

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Aqua Primer PIP

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Lanxess Deutschland GmbH
	Adresse	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Numéro de l'autorisation	BE2022-0031-00-00 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0016010-0005	
Date de l'autorisation	26/01/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	20/07/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	CHEMPARK, Building Q18 51369 Leverkusen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Syngenta Crop Protection AG
Adresse du fabricant	CH 4002 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	1870 Monthey 1870 Monthey Suisse

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu SevenContinent Green Chemical Co., Ltd, North Area of Dongsha Chem-Zone 215600 Zhangjiagang, Jiangsu Chine

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Yangnong Chemical Group Co., Ltd, Wenfeng Road 225009 Yangzhou, Jiangsu Chine

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Europe BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12-E 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne
	One Avenue L Newark 07105 New Jersey États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Hui Long Chemicals Co., Ltd, Dengta Jiazhu Rd. Jiading 201815 District Shanghai Chine
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited Plot # 306/3 II Phase, GIDC 396 195, Gujarat Vapi Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,1
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0,00708
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,00708

2.2. Type de formulation

AL - Tout autre liquide (émulsion prête à l'emploi)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut nuire au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Éviter de respirer les vapeurs.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter protective gants/vêtements de protection/protection des yeux/protection du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.
Recueillir le produit répandu.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/régionale
Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/régionale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application au pinceau/rouleau (Utilisateurs professionnels)

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide, insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Other
Nom commun: Champignons lignivores (pourriture brune et pourriture blanche)
Stade de développement: Pas de donnée

	<p>Nom scientifique: Other Nom commun: Champignons décolorants du bois Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Other Nom commun: Coléoptères xylophages (démonstrée par Hylotrupes bajulus) - Larves Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Pour la protection du bois dans le classe d'utilisation 2. Pas pour le bois à l'intérieur.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau Description détaillée: Application au pinceau/rouleau conçu pour les produits en phase aqueuse, en étalant en couche fine et régulière le long de la texture du bois..</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Prêt à l'emploi - 120g/m² bois. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: A appliquer en 2-3 couches selon les essences de bois et les caractéristiques de surface.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Boîtes en fer blanc revêtu ou conteneurs HDPE jusqu'à 25 l.</p> <p>Tous les emballages en étain revêtu sont résistants à la lumière. Les emballages en PEHD sont translucides.</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consultez les instructions d'utilisation générales.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Le port de gants de protection résistants aux produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans la fiche produit) est obligatoire pour l'application au pinceau et au rouleau.
- Une combinaison de protection d'au moins le type 6 tel que spécifié dans la norme européenne EN 13034 doit être portée.
- L'utilisation d'une protection faciale (écran facial) lors de la manipulation du produit est obligatoire.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union

dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
Ne contaminez pas l'environnement pendant l'application du produit sur les bois et pendant le séchage des surfaces. Toute fuite du produit doit être contenue en couvrant le sol (par exemple avec une bâche) et éliminée de manière sûre.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Veillez consulter les effets généraux probables directs ou indirects, les instructions de premiers soins et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consultez les instructions générales pour une élimination sûre du produit et de son emballage.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consultez les conditions générales de stockage ainsi que la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application par pulvérisation automatisée, trempage manuel et application par aspersion/déluge

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Other Nom commun: Champignons lignivores (pourriture brune et pourriture blanche) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Other Nom commun: Champignons décolorants du bois Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Other Nom commun: Coléoptères xylophages (démonstrée par Hylotrupes bajulus) - Larves Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Pour la protection du bois dans les classes d'utilisation 2 et 3. Pas pour le bois à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert Description détaillée: Application dans les dispositifs de pulvérisation automatisée, de trempage manuel et d'application par aspersion/déluge..

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: Prêt à l'emploi - 120g/m² bois.
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
A appliquer en 1-2 couches.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Jusqu'à 25L de boîtes de conserve ou conteneurs en PEHD (utilisateur professionnel).
Bidons en fer blanc de 25 L et fûts en fer blanc de 200 L et 1000 L ou GRV PEHD (utilisateur professionnel ayant des compétences avancées démontrées).
Tous les emballages en étain revêtu sont résistants à la lumière. Les emballages en PEHD sont translucides.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consultez les instructions d'utilisation générales.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Le port de gants résistants aux produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) est requis pour l'application par pulvérisation automatisée, trempage manuel et déluge.

- Une combinaison de protection d'au moins le type 6 tel que spécifié dans la norme européenne EN 13034 doit être portée. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
Mesures d'atténuation des risques supplémentaires, spécifiques à l'utilisation, pour la pulvérisation automatisée, l'application par aspersion/déluge:

- Le produit ne peut être dilué et chargé qu'avec un système de dosage automatique (pompe mécanique).
Mesures d'atténuation des risques supplémentaires, spécifiques à l'utilisation, pour le trempage manuel:

- Le produit ne peut être (re)chargé et évacué qu'avec un système de dosage semi-automatique (pompe manuelle) au minimum.
Mesures d'atténuation des risques pour les utilisateurs professionnels ayant des compétences avancées démontrées::

- Tous les procédés d'application industrielle doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support imperméable avec un bardage pour empêcher le ruissellement et un système de récupération sur place (par exemple, un bassin de décantation).

- Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri ou sur un sol dur imperméable, ou les deux, pour éviter les déversements directs dans le sol, les égouts ou l'eau. Toute fuite du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.

Mesures d'atténuation des risques pour les utilisateurs professionnels:

- L'application par des professionnels doit être effectuée dans une zone confinée (à l'intérieur sous un toit) et sur un sol imperméable.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Veillez consulter les effets généraux probables directs ou indirects, les instructions de premiers soins et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consultez les instructions générales pour une élimination sûre du produit et de son emballage.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consultez les conditions générales de stockage ainsi que la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application par trempage (entièrement) automatisé

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Other Nom commun: Champignons lignivores (pourriture brune et pourriture blanche) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Other Nom commun: Champignons décolorants du bois Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Other Nom commun: Coléoptères xylophages (démonstrée par Hylotrupes bajulus) - Larves Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Pour la protection du bois dans les classes d'utilisation 2 et 3. Pas pour le bois à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert: Traitement par trempage Description détaillée: Application au moyen de dispositifs de trempage automatisés. Taux d'application: Prêt à l'emploi - 120g/m ² bois.

Taux et fréquences d'application

Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
A appliquer en 1-2 couches.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Jusqu'à 25L de boîtes de conserve ou conteneurs en PEHD (utilisateur professionnel).
Bidons en fer blanc de 25 L et fûts en fer blanc de 200 L et 1000 L ou GRV PEHD (utilisateur professionnel ayant des compétences avancées démontrées).
Tous les emballages en étain revêtu sont résistants à la lumière. Les emballages en PEHD sont translucides.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consultez les instructions d'utilisation générales.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Le port de gants de protection résistant aux produits chimiques répondant aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) est requis pour l'application par trempage automatisé.
- Une combinaison de protection d'au moins le type 6 tel que spécifié dans la norme européenne EN 13034 doit être portée.
- Utilisation dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du processus de traitement et de séchage sont mécanisées et où aucune manipulation manuelle n'a lieu, y compris lorsque les articles traités sont transportés à travers la cuve d'immersion vers l'égouttage/séchage et le stockage (s'ils ne sont pas déjà secs en surface avant d'être transférés pour le stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple par des courroies de tension ou des dispositifs de serrage) avant le traitement et pendant le processus de trempage. Ils ne doivent pas être manipulés manuellement avant d'être secs en surface. Le bois non-traité doit être abaissé dans la cuve d'immersion uniquement à l'aide d'un dispositif de levage séparé.
- Le produit ne peut être dilué et chargé qu'avec un système de dosage automatique (pompe mécanique).

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Mesures d'atténuation des risques pour les utilisateurs professionnels ayant des compétences avancées démontrées::

- Tous les procédés d'application industrielle doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support imperméable avec un bardage pour empêcher le ruissellement et un système de récupération sur place (par exemple, un bassin de décantation).
- Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri ou sur un sol dur imperméable, ou les deux, pour éviter les déversements directs dans le sol, les égouts ou l'eau. Toute fuite du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.

Mesures d'atténuation des risques pour les utilisateurs professionnels:

- L'application par des professionnels doit être effectuée dans une zone confinée (à l'intérieur sous un toit) et sur un sol imperméable.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Veillez consulter les effets généraux probables directs ou indirects, les instructions de premiers soins et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consultez les instructions générales pour une élimination sûre du produit et de son emballage.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consultez les conditions générales de stockage ainsi que la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Application par pulvérisation manuelle

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide, insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Other Nom commun: Champignons lignivores (pourriture brune et pourriture blanche) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Other Nom commun: Champignons décolorants du bois Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Other Nom commun: Coléoptères xylophages (démonstrée par Hylotrupes bajulus) - Larves Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Pour la protection du bois dans les classes d'utilisation 2 et 3. Pas pour le bois à l'intérieur.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système Ouvert: traitement par pulvérisation Description détaillée: Application par pulvérisateurs manuels.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Prêt à l'emploi - 120g/m ² bois. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: A appliquer en 1-2 couches.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Jusqu'à 25L de boîtes de conserve ou conteneurs en PEHD (utilisateur professionnel).
Bidons en fer blanc de 25 L et fûts en fer blanc de 200 L et 1000 L ou GRV PEHD (utilisateur professionnel ayant des compétences avancées démontrées).
Tous les emballages en étain revêtu sont résistants à la lumière. Les emballages en PEHD sont translucides.

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Consultez les instructions d'utilisation générales.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Portez des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le titulaire de l'autorisation doit spécifier le matériau des gants dans les informations relatives au produit).
- Une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable au produit biocide doit être portée (combinaison à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Le port d'un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection de 10 est obligatoire. Un appareil respiratoire filtrant avec casque/cagoule/masque (TH1/TM1) ou un demi-masque ou un masque complet avec filtre à particules P2 est
- L'utilisation d'une protection faciale (écran facial) lors de la manipulation du produit est obligatoire.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
L'application par des professionnels doit être effectuée dans une zone confinée (à l'intérieur sous un toit) et sur un sol imperméable. La pulvérisation à l'extérieur n'est pas autorisée.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Veuillez consulter les effets généraux probables directs ou indirects, les instructions de premiers soins et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Consultez les instructions générales pour une élimination sûre du produit et de son emballage.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Consultez les conditions générales de stockage ainsi que la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Après le séchage, le bois traité doit toujours être recouvert d'une couche de finition appropriée. La couche de finition ne doit pas avoir de fonction biocide.
Ne déversez pas le produit biocide ni la solution diluée du produit biocide dans les égouts ou dans l'environnement.
Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées en tant que déchets dangereux. Elles ne doivent pas être rejetées dans le sol, dans les eaux souterraines et de surface ou dans tout type d'égout.
Pour éviter les fuites dans le sol, stockez les articles ou matériaux traités jusqu'à leur séchage complet sur un sol imperméable et sous un toit.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, du bétail et des animaux domestiques.
Gardez les enfants et les animaux domestiques à l'écart des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
Gardez les chats à l'écart des surfaces traitées en raison de leur grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
Le port de gants résistants aux produits chimiques conformes aux exigences de la norme européenne EN 374 (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) est obligatoire pour le traitement manuel ultérieur du bois fraîchement traité.
Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer une paresthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consultez un médecin.

Premiers secours:

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant utilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- SI EXPOSÉ OU PRÉOCCUPÉ : consulter un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le produit chimique excédentaire, les matériaux contaminés (y compris la sciure de bois) et le conteneur vide en toute sécurité en utilisant une méthode approuvée par l'autorité d'élimination des déchets.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de vie : 2 ans
Conserver en dessous de 40°C.
Protéger de la lumière du soleil, si emballé dans du HDPE.

6. Autres informations

Notes:

Par dérogation à ce qui est indiqué dans le présent SPC, la substance BIT ne contribue pas à la classification de ce méta-SPC et ses produits.

Les mélanges classés comme sensibilisants contenant d'autre(s) substance(s) classée(s) comme sensibilisante(s) (en plus de celle qui conduit au classement du mélange) et présentes à une concentration égale ou supérieure à celle spécifiée dans le tableau 3.4.6 de l'annexe I doivent porter les noms de ces substances sur l'étiquette: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;

L'IPBC, la perméthrine et le propiconazole apparaîtront sur l'étiquette en tant que substances actives selon le RPB.

L'énoncé P suivant a été déclenché par les énoncés H, mais non inclus : P321 est déclenché par H317. Cependant, cette mention P n'est fortement recommandée que dans des cas exceptionnels où un traitement spécifique est connu et requis. Aucun traitement spécifique n'est connu, par conséquent P321 n'est pas attribué.